

# VERMILION PYRENEES

Société par actions simplifiée

1762, route de Pontenx

40160 Parentis-en-Born

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

## VERMILION PYRENEES

Société par actions simplifiée

1762, route de Pontenx

40160 Parentis-en-Born

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

À l'associé unique de la société VERMILION PYRENEES

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VERMILION PYRENEES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des provisions pour coûts de démantèlement et de remise en état des sites, tels que décrits dans les notes « II-7 Provision pour coûts de démantèlement et de remise en état de sites » et « III-6 Provisions pour risques et charges » de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à comparer les estimations comptables des périodes

précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 15 avril 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Stéphane LEMANISSIER

**VERMILION  
E N E R G Y**



## **VERMILION PYRENEES SAS**

Filiale de : VERMILION REP SAS

### **COMPTES ANNUELS EXERCICE 2021**

#### **SOMMAIRE :**

- **BILAN**
- **COMPTE DE RESULTAT**
- **ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE**
- **ETAT DES AMORTISSEMENTS**
- **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES**
- **ANNEXES (8 PAGES)**

Désignation de l'entreprise : SAS VERMILION PYRENEES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12							
Adresse de l'entreprise 1762 ROUTE DE PONTENX 40160 PARENTIS EN BORN		Durée de l'exercice précédent* 12							
Numéro SIRET* 4 7 8 8 2 6 3 1 6 0 0 0 3 4			Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N clos le, 31122021		N-1 31122020					
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX	12 816	CQ	12 816			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	227 947	AO		227 947		227 947
		Constructions	AP	295 564	AQ	130 711	164 852		179 273
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	83 166 783	AS	61 374 682	21 792 101		24 601 201
		Autres immobilisations corporelles	AT	17 286 177	AU	13 879 724	3 406 453		4 620 660
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU		CV				
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières*	BH		BI				
	<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>100 989 289</b>	<b>BK</b>	<b>75 397 935</b>	<b>25 591 353</b>		<b>29 629 082</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	129 558	BS	87 038	42 520		251 408
		Marchandises	BT		BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY				516 149
		Autres créances (3)	BZ	153 092 466	CA		153 092 466		143 730 671
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE				
	Disponibilités	CF		CG					
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	155 522	CI		155 522		160 077	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>153 377 548</b>	<b>CK</b>	<b>87 038</b>	<b>153 290 509</b>		<b>144 658 307</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	504			504		427	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>254 367 342</b>	<b>IA</b>	<b>75 484 973</b>	<b>178 882 368</b>		<b>174 287 817</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise		SAS VERMILION PYRENEES		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 71 981 000 .....)	DA	71 981 000	71 981 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 054 682	4 002 074	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	54 755 827	53 756 261	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	6 737 404	1 052 174	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	19 501 795	22 059 730	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	157 030 710	152 851 240	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	504	427	
	Provisions pour charges	DQ	15 306 384	15 273 099	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	15 306 888	15 273 526	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 909	4 799	
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 441 144	6 077 342	
	Autres dettes	EA	86 714	80 907	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	6 544 768	6 163 050		
Ecarts de conversion passif* (V)	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	178 882 368	174 287 817		
RENVOLS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 769 888	5 000 378		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Désignation de l'entreprise : SAS VERMILION PYRENEES						Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens * services *	FD	18 338 904	FE		FF	18 338 904	11 025 651
			FG	44	FH		FI	44	
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	<b>FJ</b>	<b>18 338 948</b>	<b>FK</b>		<b>FL</b>	<b>18 338 948</b>	<b>11 025 651</b>	
	Production stockée*				FM	( 457 122)		15 715	
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	525 191		9 424	
	Autres produits (1) (11)				FQ	7 206		352 221	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						<b>FR</b>	<b>18 414 224</b>	<b>11 403 012</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	6 493 003	7 209 394	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 482 776	1 747 015	
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	3 877 932	2 998 355	
			- dotations aux provisions*			GB	( 248 233)	2 047 783	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	1 772 683	868 112	
Autres charges (12)					GE	809 591	25 805		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						<b>GF</b>	<b>15 187 752</b>	<b>14 896 466</b>	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						<b>GG</b>	<b>3 226 471</b>	<b>( 3 493 453)</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 590 589	3 552 232	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	427		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						<b>GP</b>	<b>3 591 017</b>	<b>3 552 232</b>	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	504	427	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3	22	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						<b>GU</b>	<b>508</b>	<b>449</b>	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						<b>GV</b>	<b>3 590 508</b>	<b>3 551 782</b>	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						<b>GW</b>	<b>6 816 979</b>	<b>58 329</b>	

Désignation de l'entreprise		SAS VERMILION PYRENEES		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	68 890	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	2 839 337	1 913 550
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	2 908 227	1 913 550
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	27 330	40 692
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG	281 402	519 759
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	308 732	560 451
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	2 599 494	1 353 099	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 679 070	359 254	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	24 913 468	16 868 795	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	18 176 064	15 816 621	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	6 737 404	1 052 174	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS <b>A5</b>				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>		
		Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
(7)	joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	REFORMES - RETRAITS SUR AMORTISSEMENTS		27 330		
	DOTATIONS / REPRISES AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		281 402	2 839 337	
	REPRISES ACOMPTEES R31 ITTEVILLE 2012-2017			68 890	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

# ANNEXES

## I - AFFILIATION DE LA SOCIETE ET PRESENTATION DE L'ACTIVITE

Vermilion Pyrénées SAS créée le 20 Février 2009 est une Société par actions simplifiée désormais filiale à 100% de la société Vermilion Rep SAS dont le siège est à Parentis-en-Born, 1762 Route de Pontenx.

L'activité de Vermilion Pyrénées SAS s'exerce dans le domaine de la Recherche, de l'Exploitation et de la Production d'hydrocarbures liquides et gazeux.

## II – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### II-1 Principes généraux

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en France et décrits dans le Plan Comptable Général défini par le règlement n°2014-03 modifié par le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016. Le Plan Comptable Professionnel des Entreprises de Recherche et de Production des Hydrocarbures, jusque-là en vigueur, est caduc depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 suite à une décision de l'ANC du 8 février 2019.

### II-2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- les dépenses de géologie et de géophysique d'exploration et de développement ainsi que celles des forages d'exploration n'ayant pas abouti à une découverte commerciale. Elles sont amorties à 100% au cours de l'exercice au cours duquel elles sont engagées et sont mises au rebut à la clôture de l'exercice.
- les acquisitions de licences d'utilisation de logiciels qui sont amorties sur une période de douze mois.

### II-3 Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées, suivant le cas, à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production par l'entreprise. Les dépenses ayant pour objet de prolonger de manière significative la durée de vie des immobilisations ou d'augmenter le potentiel de production sont immobilisées.

#### ❖ Immobilisations de production pétrolière

Elles comprennent les dépenses de forages d'exploration et de développement des champs productifs ainsi que toutes les dépenses des installations nécessaires au traitement, à la production, au stockage et à l'évacuation des hydrocarbures.

Ces immobilisations sont amorties comptablement suivant la méthode de l'unité de production suivant laquelle le taux d'amortissement est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du champ pendant l'exercice sur les réserves d'hydrocarbures estimées récupérables au début du même exercice.

Les puits de développement qui se sont révélés non productifs sont immédiatement amortis en totalité.

Les puits de développement à l'arrêt font l'objet d'une dépréciation pour perte de valeur. Cette analyse est révisée annuellement.

Les puits de développement à faible rentabilité font l'objet d'un test de dépréciation (impairment test). Si la valeur nette comptable de l'immobilisation concernée est supérieure à sa valeur de cash-flow futurs tels que calculés par la société de certification des réserves, une dépréciation est alors comptabilisée à hauteur de cet écart. Cette analyse est révisée annuellement.

En ce qui concerne les matériels mobiles ou ceux susceptibles d'être déplacés d'un gisement à un autre, leur dépréciation est constatée par la voie de l'amortissement linéaire :

Matériel PCI (pompes centrifuges immergées et accessoires) :	3 ans
Matériel PU fonds (unités de pompages à tiges) :	4 ans
Matériel PU surface (pompes à balancier) :	15 ans
Stockages et réseaux de collecte :	entre 5 et 30 ans
Matériels et outillage d'exploitation :	5 ans
Matériels de transport terrestres (véhicules) :	5 ans
Matériels de transport lacustre (bateaux) :	10 ans

#### ❖ **Autres immobilisations corporelles**

Leur dépréciation est constatée par la voie de l'amortissement linéaire en fonction de la durée de vie prévue pour chaque catégorie d'immobilisation.

Les principaux taux retenus sont les suivants :

Constructions :	25 ans
Installations et mobiliers :	10 ans
Matériel informatique :	3 ans

#### **II-4 Immobilisations financières**

Néant.

## II-5 Stocks

Les **stocks d'hydrocarbures liquides** possédés par la Société font partie des « Produits intermédiaires et finis ». Ils sont évalués à leur coût de production.

Lorsque, à la date du bilan, la valeur actuelle des stocks au prix du marché est inférieure au coût de production, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Aucun stock de **matières consommables et fournitures en magasin** n'est géré par Vermilion Pyrénées.

## II-6 Echanges de pétrole brut

Par dérogation, et dans le souci de mieux traduire la réalité économique, les achats et ventes correspondant à des échanges de pétrole brut entre partenaires ne sont comptabilisés que pour leur montant net au niveau du chiffre d'affaires de la Société.

## II-7 Provision pour coûts de démantèlement et de remise en état de sites

Lors de la cessation future de ses activités, la société aura l'obligation de démanteler ses installations et de remettre en l'état initial les sites occupés. A ce titre une provision correspondant à la meilleure estimation de ces coûts est comptabilisée en provisions pour risques et charges avec comme contrepartie un élément d'actif corporel (actif de démantèlement). L'effet annuel de la désactualisation des coûts de remise en états des sites est enregistré en charge financière.

## III – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

### III-1 Evénements majeurs de l'exercice

#### ❖ **L'arrêt définitif d'activité de raffinage à la raffinerie TOTAL de Grandpuits en 2021**

Comme annoncé courant 2020, Total a opéré en 2021 une reconversion de la raffinerie de Grandpuits en une plateforme zéro pétrole de biocarburants et bioplastiques. L'activité de raffinage a été de fait mis à l'arrêt définitif depuis novembre 2020 et l'arrêt de l'activité de stockage de produits pétroliers se produira fin 2023. Les producteurs d'hydrocarbures du bassin parisien ont dû complètement réorganiser leur chaîne logistique et rechercher de nouveaux points d'expéditions. En ce qui concerne Vermilion, de solutions de camionnage ont été mis en place vers la CIM au Havre, vers notre dépôt de Parentis et vers la raffinerie Miro de Karlsruhe. A partir de fin 2021, et après des travaux d'aménagements à la CIM, toute notre production du bassin parisien ne sera camionnée uniquement que vers la CIM.

#### ❖ **L'évolution des cours du baril en lien après la pandémie mondiale**

Après une année 2020 très volatile et deux mois de fort marasme liée au Covid entre mars et avril 2020, l'année 2021 était attendue comme une année de reprise lente en raison des excédents de stocks mondiaux.

Suite à la vaccination progressive des populations, aux accords de limitation de production entre pays producteurs et à un rebond économique plus fort qu'attendu, les cours ont connu une

remontée plus forte qu'attendu et une croissance presque ininterrompue sur toute l'année 2021 en passant de 53 USD à 78 USD.

Cette hausse s'est amplifiée en ce début d'année 2022 suite au contexte géopolitique et l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le 7 mars 2022, les cours ont ainsi frôlé 140 USD.

### III-2 Chiffre d'affaires

En 2021 le chiffre d'affaires est en hausse de **+66,3%** soit une augmentation de **+7,3 M€**

Éléments constitutifs des ventes	Année 2021	Année 2020	Ecart valeur	Ecart %
<b>Ventes de pétrole brut (en M€)</b>	18,3 M€	11,0 M€	7,3 M€	66,3%
<i>dont Bassin Aquitain (en M€)</i>	0,0 M€	0,0 M€	0,0 M€	0,0%
<i>dont Bassin Parisien (en M€)</i>	18,3 M€	11,0 M€	7,3 M€	66,3%
<b>Prestations (en M€)</b>	0,0 M€	0,0 M€	-0,0 M€	-91,6%
<b>Total du chiffre d'affaires (en M€)</b>	<b>18,3 M€</b>	<b>11,0 M€</b>	<b>7,3 M€</b>	<b>66,3%</b>

#### **Ventes de pétrole brut :**

L'augmentation de **+66,3%** ou **+7,3 M€** s'explique par les deux facteurs ci-dessous :

- ✓ Un effet prix positif de **+6,3 M€** consécutif à l'augmentation des cours du Brent en 2021
- ✓ Un effet volume positif de **+1,0 M€** suite à l'augmentation des volumes vendus en raison notamment du vidage du pipeline de Vert-le-Grand à Grandpuits consécutif à l'arrêt définitif de la raffinerie de Grandpuits

Les factures de ventes non établies au 31/12/2021 ont été valorisées au prix du Brent et au taux de change du dollar US de la dernière cotation de l'année.

### III-3 Etat de l'actif immobilisé

Voir annexe jointe (Imprimé N° 2054 Liasse Fiscale)

### III-4 Etat des amortissements

Voir annexe jointe (Imprimé N° 2055 Liasse Fiscale)

### III-5 Situation des capitaux propres

#### ❖ Capital social

Au 31/12/2021 le capital social est de 71.981.000 €.

Les actions d'une valeur unitaire de 10 € sont entièrement libérées et réparties comme suit :

- Maison mère (Vermilion Rep SAS) : 7 198 100 actions soit 100 %.

❖ **Provisions réglementées**

Il s'agit de la provision pour amortissements dérogatoires d'un montant de **19,5 M€** relative à l'écart entre les amortissements calculés sur la durée d'utilisation des actifs et les amortissements déductibles fiscalement basés sur la durée d'usage de la profession.

Suite à la décision de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 08/02/2019, le Plan Comptable Professionnel des industries de recherche et de production d'hydrocarbures a pris fin au 31/12/2020. A compter du 01/01/2021, les nouveaux actifs ne font plus l'objet d'amortissements dérogatoires.

❖ **Tableau de variation des capitaux propres**

<b>Capitaux Propres au 31 décembre 2020</b>	<b>152,9 M€</b>
Résultat 2021	6,7 M€
Variation des provisions réglementées	-2,6 M€
<b>Capitaux Propres au 31 décembre 2021</b>	<b>157,0 M€</b>

**III-6 Provisions pour risques et charges**

Natures des postes	Au 01/01/21	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/21
Remise en état des sites	15,3 M€	0,0 M€	0,0 M€	15,3 M€
<i>Provisions pour charges</i>	<i>15,3 M€</i>	<i>0,0 M€</i>	<i>0,0 M€</i>	<i>15,3 M€</i>
<b>Total</b>	<b>15,3 M€</b>	<b>0,0 M€</b>	<b>0,0 M€</b>	<b>15,3 M€</b>

❖ **Provision pour remise en état des sites**

La provision de **15,3 M€** au 31 décembre 2021 est stable car l'augmentation de la provision engendrée par l'inflation est compensée par l'augmentation de l'effet de l'actualisation, et se décompose comme suit :

- **+ 0,8 M€** pour l'effet de l'inflation comptabilisé en 2021 (taux d'inflation utilisé en 2021 : 1,20%)
- **+ 0,5 M€** pour la révision des coûts de « bouchage de puits », « démantèlement des installations de surface », et de « remise en état et dépollutions des sites » suite à une mise à jour de nos principaux coûts;
- **- 1,3 M€** pour l'effet de l'actualisation comptabilisé en 2021 (taux d'actualisation utilisé en 2021 : -0,0143%)

A noter :

- Aucune réforme suite à des travaux de mises en conformité en 2021 n'a été effectuée ;
- D'une manière générale, les opérations de démantèlement se rapprochent d'année en année, de ce fait le montant de la provision doit également se rapprocher du montant à déboursier. Pour y parvenir, il faut désactualiser la provision pour remise en état des sites



par l'intermédiaire de charges financières. En 2021, sur la plupart des champs l'estimation du nombre d'années de réserves restantes à tendance à s'accroître, de ce fait il y a eu très peu de désactualisation constatée en 2021.

### III-7 Eléments financiers :

#### ❖ Avances de Trésorerie :

L'avance de trésorerie faite à la société Vermilion Netherlands Coop UA s'élève à **144,7 M€** au 31/12/2021. Les intérêts courus sont de **0,9 M€**

#### ❖ Contrats de couverture :

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2021, il n'y a pas eu de gains sur contrats de couverture et les pertes se sont élevés à **- 0,8 M€**.

### III-8 Valeurs mobilières de placement

Néant.

### III-9 Comptes de régularisation

Situation au 31 décembre 2021	
Charges constatées d'avance	0,2 M€
Ecart de conversion actif	0,0 M€
<b>Comptes de régularisation actif</b>	<b>0,2 M€</b>
Ecart de conversion actif	0,0 M€
<b>Comptes de régularisation passif</b>	<b>0,0 M€</b>

### III-10 Comptes de rattachement

Situation au 31 décembre 2021	
Factures non parvenues (hors immobilisations):	0,0 M€
Factures non parvenues (immobilisations):	0,0 M€
Dettes fiscales et sociales:	6,4 M€
<b>Total des charges à payer:</b>	<b>6,4 M€</b>
Intérêts courus	0,9 M€
<b>Total des produits à recevoir:</b>	<b>0,9 M€</b>

### III-11 Etats des créances et des dettes

Voir annexe jointe (Imprimé N° 2057 Liasse Fiscale)

### III-12 Entreprises liées à Vermilion Pyrénées SAS

Les comptes de Vermilion Pyrénées SAS sont consolidés avec ceux de Vermilion Energy Inc (VEI) à Calgary au Canada.

Les montants principaux avec les sociétés liées au 31 décembre 2021 sont les suivants :

- **Créances de compte courant**
  - **VNCOOP: 145,7 M€** - créances relative aux avances de trésorerie et aux intérêts calculés.
  - **VREP : 7,0 M€** - créances relative aux ventes de brut
- **Dettes de compte courant**
  - **VEI : 0,1 M€** - dettes liée à des prestations ou des refacturations de personnel.

### III-13 Ecart de conversion

Les écarts de conversion actif ou passif ne sont pas significatifs en 2021.

### III-14 Commentaires sur la situation fiscale

#### ❖ Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Soldes intermédiaires	Avant Impôt	Impôt sur les sociétés	Après Impôt
Résultat courant	6,8 M€	-1,9 M€	4,9 M€
Résultat exceptionnel (a)	2,6 M€	-0,7 M€	1,9 M€
<b>Résultat net</b>	<b>9,4 M€</b>	<b>-2,7 M€</b>	<b>6,7 M€</b>

(a) Composé essentiellement de dotations et reprises sur amortissements dérogatoires

#### ❖ Passage du résultat comptable au résultat fiscal

Éléments de retraitement entre comptable et fiscal	Montants
<b>Résultat comptable avant impôts: gain / (perte)</b>	<b>9,4 M€</b>
<i>Réintégrations diverses</i>	<b>1,7 M€</b>
* RDCM 2021	1,3 M€
* Autres réintégrations	0,4 M€
<b>Déductions diverses</b>	<b>-1,2 M€</b>
* RDCM 2020	-0,9 M€
* Autres déductions	-0,4 M€
<b>Résultat fiscal 2021 avant imputation des déficits : gain / (perte)</b>	<b>9,9 M€</b>

### **III-15 Engagements hors bilan**

#### **❖ Engagements donnés :**

Néant.

#### **❖ Engagements reçus :**

La société bénéficie d'une lettre de soutien donnée par VERMILION ENERGY INC qui garantit les créances vis-à-vis de VN COOP.

### **III-16 Evénements postérieurs à la clôture**

Alors que le marché des hydrocarbures était porteur fin 2021 avec la reprise d'activité mondiale post-Covid et un baril de Brent autour de 80\$, l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 a créé une onde de choc dans le secteur de l'énergie et un pic de prix du Brent a plus de 130 \$ le 8 mars 2022.

Les répercussions à moyen et long terme de cet événement majeur de géopolitique dans l'économie mondiale et dans le secteur de l'énergie sont encore difficile à appréhender. La forte augmentation des coûts de l'énergie aura des répercussions directes dans certains coûts (électricité, transport) et aussi indirectes par le biais d'une inflation générale attendue.

## **IV – AUTRES INFORMATIONS**

### **IV-1 Dirigeants sociaux**

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas divulguées.

### **IV-2 Effectif moyen**

Il n'y a eu aucun effectif au cours de l'exercice 2021.

Le personnel mis à disposition de la société comprend le personnel détaché ou prêté par des sociétés du groupe ou le personnel fourni par des entreprises de travail temporaire.

Désignation de l'entreprise <u>SAS VERMILION PYRENEES</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>					CZ	12 816		D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>					KD			KE	KF			
CORPORELLES	Terrains					KG	227 947		KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	295 564		KK	KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM			KN	KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2			KP	KQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3	82 617 551		KS	KT			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	16 904 760		KW	KX			
		Matériel de transport*				KY			KZ	LA			
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB			LC	LD				
	Emballages récupérables et divers *				LE			LF	LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH			LI	LJ			
	Avances et acomptes					LK			LL	LM			
	<b>TOTAL III</b>					LN	100 045 823		LO	LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G			8M	8T		
Autres participations					8U			8V	8W				
Autres titres immobilisés					1P			1R	1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T			1U	1V				
<b>TOTAL IV</b>					LQ			LR	LS				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>					0G	100 058 639		0H	0J				
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>					IN	C0		D0		12 816		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>					IO	LV		LW				IX
CORPORELLES	Terrains					IP	LX		LY		227 947		LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA		MB		295 564		MC		
		Sur sol d'autrui		IR	MD		ME				MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG		MH				MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT	532 508		MK		83 166 783		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU	MM		MN		17 286 177		MO
		Matériel de transport				IV	MP		MQ				MR
	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW	MS		MT				MU	
	Emballages récupérables et divers *				IX	MV		MW				MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY	MZ		NA				NB
Avances et acomptes					NC	ND		NE				NF	
<b>TOTAL III</b>					IY	532 508		NH		100 976 472		NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ	0U		M7				0W
	Autres participations					I0	0X		0Y				0Z
	Autres titres immobilisés					1I	2B		2C				2D
	Prêts et autres immobilisations financières					1J	3 506 536		2E		3 506 536		2F
	<b>TOTAL IV</b>					1B	3 506 536		NK				2H
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>					14	4 039 044		0L		100 989 289		0M	

Désignation de l'entreprise <u>SAS VERMILION PYRENEES</u>											Néant <input type="checkbox"/> *				
<b>CADRE A</b>															
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement		CY	12 816			EL				EM					
Fonds commercial		RE				RF				RI					
Autres immobilisations incorporelles		PE				PF				PG					
<b>TOTAL I</b>		RK	12 816			RM				RN	12 816				
Terrains		PI				PJ				PK					
Constructions	Sur sol propre	PM	116 290			PN	23 080			PO	8 660				
	Sur sol d'autrui	PR				PS				PT					
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV				PW				PX					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	66 773 075			QA	5 636 194			QB	505 178				
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD				QE				QF					
	Matériel de transport	QH				QI				QJ					
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL				QM				QN					
	Emballages récupérables et divers	QP				QR				QS					
<b>TOTAL II</b>		QU	66 889 366			QV	5 659 275			QW	513 838				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		QN	66 902 182			OP	5 659 275			OQ	513 838				
<b>CADRE B</b>															
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>															
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2		N3		N4		N5		N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR		RS		RT		RU		RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6		P7		P8		P9		Q1				
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY		RZ		SB		SC		SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5		Q6		Q7		Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	2 233		R1	R2		R3		1 158		R4	R5	R6	1 075
	Sur sol d'autrui	R7			R8	R9		S1				S2	S3	S4	
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	279 169		T4	T5		T6		2 838 179		T7	T8	T9	( 2 559 009)
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1		
<b>TOTAL II</b>	X2	281 402		X3	X4		X5		2 839 337		X6	X7	X8 ( 2 557 934)		
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL III</b>	NL							NM				NO			
<b>Total général (I+II+III)</b>	NP	281 402		NQ	NR		NS		2 839 337		NT	NU	NV ( 2 557 934)		
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW	281 402		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	2 839 337		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	( 2 557 934)		
<b>CADRE C</b>															
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP			SR			

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS VERMILION PYRENEESNéant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	22 059 730	TM	281 402	TN	2 839 337	TO	19 501 795	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	<b>TOTAL I</b>	3Z	22 059 730	TS	281 402	TT	2 839 337	TU	19 501 795	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	427	4U	504	4V	427	4W	504	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	15 273 099	EP	33 284	EQ		ER	15 306 384	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
<b>TOTAL II</b>	5Z	15 273 526	TV	33 789	TW	427	TX	15 306 888		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		– corporelles	6E	3 527 374	6F	1 089 647	6G	1 266 706	6H	3 350 315
		– titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		– titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		– autres immobilisations financières (1)*	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	335 272	6P	87 038	6R	335 272	6S	87 038	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
<b>TOTAL III</b>	7B	3 862 646	TY	1 176 686	TZ	1 601 979	UA	3 437 354		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	Dont dotations et reprises	– d'exploitation	7C	41 195 903	UB	1 491 879	UC	4 441 743	UD	38 246 038
		– financières	UE		1 209 971	UF	1 601 979			
		– exceptionnelles	UG		504	UH	427			
			UJ		281 402	UK	2 839 337			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.									10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN			
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US			
		Autres immobilisations financières		UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA							
		Autres créances clients		UX							
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO )		ZI							
		Personnel et comptes rattachés		UY							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ							
	Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		VM						
			Taxe sur la valeur ajoutée		VB	423 310		423 310			
			Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN						
			Divers		VP						
		Groupe et associés (2)		VC	152 669 101		152 669 101				
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	54		54				
		Charges constatées d'avance		VS	155 522		155 522				
	<b>TOTAUX</b>				VT	153 247 989	VU	153 247 989	VV		
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice		VD	3 500 092						
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	144 725 185						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG							
		à plus d'1 an à l'origine		VH							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	16 909		16 909				
		Personnel et comptes rattachés		8C							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	8 067		8 067				
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	39 519		39 519				
		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	6 393 557		4 618 676		1 774 880		
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
		Groupe et associés (2)		VI	86 714		86 714				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K							
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
		Produits constatés d'avance		8L							
<b>TOTAUX</b>				VY	6 544 768	VZ	4 769 888		1 774 880		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					